

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 15 octobre 2018

**Présents:** Mme BOIVIN MM. BALTHAM, BOIVIN, INACIO, LOUVEL, PEDRO, CORNUAULT

**Absents excusés :** MM. , DUTACQ, NOYELLE, Mm BEAUBIAT,

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## JOURNÉE D'ACCUEIL

La Commission, maintenant que toutes les journées d'accueil sont terminées, demande aux clubs participant de lui faire un retour sur la réalisation de ces journées.

Pour cela, elle vous contactera directement afin de remplir un formulaire interactif.

## PLATEAUX U6

### Inscriptions

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription pour le seul plateau U6 de la saison qui se déroulera le samedi 24 novembre. Pour vous inscrire : [Cliquez ici](#).

Date butoir fixée au vendredi 26 octobre 12h00.

## PLATEAUX U7

### Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (17/11 & 01/12) sont désormais closes.

Pour consulter la liste définitive des inscrits : [Cliquez ici](#)

#### Liste des clubs inscrits tardivement, en liste d'attente

BOIS D'ARCY AS : 4 équipes (matin ou après midi ?)

ISSOU AS : 2 équipes (matin ou après midi ?)

### Courriers

#### MAGNY 78 FC

Demande du club à ne pas participer au plateau du 1er décembre, suite à une double inscription.

La Commission prend note.

#### PLAISIROIS FO

Demande du club à ne recevoir qu'un club sur chaque plateau d'accueil en raison d'un problème de vestiaire.

La Commission prend note mais ne pourra pas y accéder de

manière systématique

#### 840 101 du 06/10/18

La Commission remercie les clubs du MESNIL ST DENIS AS et JOUY EN JOSAS AS pour leur organisation sur le plateau prévu initialement à ST ARNOULT FC.

## PLATEAUX U9

### Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (10/11, 24/11 & 08/12) sont closes depuis le vendredi 5 octobre.

Pour consulter la liste définitive des inscrits : [cliquez ici](#)

### Courriers

#### BOIS D'ARCY AS

Le club s'est rendu compte qu'au moment de l'inscription il avait sélectionné le club de FEUCHEROLLES.

La Commission prend note et rectifie.

#### LAINVILLOIS FC

Le club souhaite modifier ses possibilités d'accueil. Oui pour les 10/11 & 08/12 et non pour le 24/11.

La Commission prend note.

#### ROSNY CSM

Le club demande la possibilité de ne pas recevoir de plateaux le 8 décembre, en prévision de l'état de ses terrains.

La Commission prend note.

#### FOURQUEUX OMS

Le club conteste l'amende parue dans le journal précédant pour absence de 2 équipes sur les plateaux du 29 septembre, en précisant avoir été présent sur un plateau à VERNOUILLET.

La Commission vous signale que vous devez confondre avec les U7 du samedi 6 octobre. L'amende a été infligée sur les plateaux U9 du 29/09, elle maintient son amende.

## CATEGORIE U10-U11

### Courriers

#### Interclubs du 22/09 : VERNEUIL ENT. / CARRIERES GRE AS

Le club de VERNEUIL nous fait part de problèmes rencontrés sur cette journée interclubs. Le club de CARRIERES GRESILLONS AS nous fait part de sa réponse.

La Commission invite les Présidents des deux clubs à prendre contact entre eux, afin que les deux clubs puissent retrouver de bonnes relations sur ces catégories.

#### NEAUPHLE PONT. RC 78

Demande du club pour avoir une dérogation annuelle et faire jouer ses équipes U10-U11 à 10h45.

Accord de la Commission.

#### BAILLY NOISY SFC

Le club demande la possibilité d'inscrire deux équipes supplémentaires par année d'âge.

La Commission prend note mais vous rappelle que la date butoir avait été fixée au 29 septembre.

#### CHATOU AS

Le club demande la possibilité d'inscrire une équipe supplémentaire.

La Commission prend note mais vous rappelle que la date butoir avait été fixée au 29 septembre.

#### ECQUEVILLY ESC

Le club demande la possibilité d'inscrire une équipe supplémentaire.

La Commission prend note mais vous rappelle que la date butoir avait été fixée au 29 septembre.

#### MARLY LE ROI US

Le club demande la possibilité d'inscrire une équipe supplémentaire.

La Commission prend note mais vous rappelle que la date butoir avait été fixée au 29 septembre.

## Challenges Plateaux

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription pour les Challenges Plateaux U10-U11. Trois dispositifs différents vous sont proposés :

- Challenge Régional U11 : 1 équipe par club
- Challenge U10 : 1 équipe par club
- Challenge DYF U10-U11 : Inscriptions date par date. Engagement illimité, dans la limite du nombre d'équipes inscrites en Critérium.

Pour vous inscrire : [Cliquez ici](#).

Date butoir fixée au dimanche 28 octobre.

## CRITERIUM ESPOIR U10-U11

La Commission vous rappelle que ce samedi est une journée Interdistricts spécifiques aux U11. Toute la documentation a été envoyée par mail la semaine dernière.

Les U10 ne sont pas concernés par cette journée.

### Courriers

#### 54522 du 29/09/18 : CONFLANS FC 1 / MANTOIS 78 FC 1

La Commission prend note des explications fournies par les deux clubs concernant cette rencontre. Elle demande des informations complémentaires quant à la réalisation d'une feuille de match papier. A quel moment a-t-elle été réalisée ?

#### 54578 du 29/09/18 : CONFLANS FC 11 / MANTOIS 78 FC 11

La Commission prend note des explications fournies par les deux clubs concernant cette rencontre. Elle demande des informations complémentaires quant à la réalisation d'une feuille de match papier. A quel moment a-t-elle été réalisée ?

## Infractions

### PLAISIROIS FO 11 du 29/09 & 06/10 : 2 infractions

La Commission constate que la personne présente pour encadrer l'équipe ne dispose pas du diplôme nécessaire. La Commission redemande de nouveau des explications au club pour le lundi 22 octobre concernant l'absence de M. MABOUNGOU Armel, éducateur déclaré de l'équipe. Pour rappel, une telle infraction peut constituer un motif de sortie du dispositif.

La Commission après étude des feuilles de matches du 06/10 constate de nouveau un manque évident de dirigeants sur les feuilles de matches. Pour rappel, la présence des dirigeants est obligatoire sur ce dispositif. Ci-dessous la liste des équipes concernées par ce manquement :

MONTESSON US 1, POISSY AS 1, GUYANCOURT ES 11, PLAISIROIS FO 11

## CATEGORIE U12-U13

### Courriers

#### VELIZY ASC

Le club demande la possibilité d'inscrire une équipe supplémentaire. La Commission prend note mais vous rappelle que la date butoir avait été fixée au 29 septembre.

### Festival foot u13

Pour consulter les résultats de la 1ère journée : [cliquez ici](#)

## CRITERIUM ESPOIR U12-U13

### Courriers

#### U13 du 29/09/18 : VILLENES ORGEVAL 1 / ROSNY CSM 1

Le club de VILLENES nous fait part d'un problème de score sur la FMI. Score réel : 13/3 et non 13/2.

La Commission demande à ROSNY CSM de confirmer. Merci d'être vigilants à l'avenir.

U13 poule C du 15/09/18

#### 53615 : TRAPPES ES 2 / VELIZY ASC 1

Pris note du courrier de VELIZY ASC, la Commission décide match perdu par pénalité à TRAPPES ES, -1 point, 0 but. VELIZY ASC restant vainqueur sur cette rencontre 3 pt, 7 buts. (rectificatif).

U12 poule D du 22/09/18

#### 53724 : VELIZY ASC 11 / VIROFLAY USM 11

Suite au courrier de VELIZY ASC qui s'excuse de l'envoi tardif de la feuille et à titre exceptionnelle, la Commission rétablit les scores de jonglerie. VIROFLAY USM vainqueur de l'épreuve (210/168).

#### MANTOIS 78 FC : 2ème infraction

La Commission prend note du courrier du club concernant les infractions constatées. Le club demande par conséquent, un changement d'éducateur.

La Commission valide ce changement et excuse une des absences constatées.

## Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition  
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé  
Malus : -1pt au classement de la 1ère phase

### U12

Rencontres du 13/10/18

POISSY AS 12 : 1ère infraction (une même personne ne peut être sur deux rencontres différentes au même moment)

Rencontres du 06/10/18

#### LIMAY ALJ 1

La Commission constatant que le club a été en infraction d'éducateurs sur 4 rencontres de la 1ère phase (sur 5 matches), Considérant que le club n'a fourni aucune explication à ses absences malgré 2 relances, Considérant que le club ne s'est pas présenté à l'audition, suite à la convocation de la Commission le lundi 15 octobre, Considérant l'absence totale du club sur la réunion de début de saison du dispositif,

La Commission décide la sortie du club de LIMAY ALJ du dispositif Critérium Espoir U12-U13 avant le début de la 2ème phase. Ces deux équipes sont reversées sur le Critérium Départemental par année d'âge U12-U13, qui débutera le samedi 10 novembre prochain.

### U13

Rencontres du 13/10/18

PARIS SAINT GERMAIN FC 2 : 1ère infraction  
BOUAFLE FLINS ES : 1ère infraction

### Bonus -présence réunion de début de saison

### U12

#### +5 points : Présence de l'éducateur déclaré

BAILLY NOISY SFC 11  
BOUAFLE FLINS ES 11  
CARRIERES S/S US 11  
CHATOU AS 11  
CHESNAY 78 FC 11  
ELANCOURT OSC 11  
HOUILLES AC 12  
MARLY LE ROI US 11  
MAUREPAS AS 11  
MONTESSON US 11  
NEAUPHLE PONT. RC 11

PARIS SAINT GERMAIN FC 11  
ROSNY CSM  
SARTROUVILLE FC 11  
ST GERMAIN FC 11  
TRAPPES ES 12  
VERNEUIL ENTENTE FOOT 11  
VERSAILLES 78 FC 12  
VILLENES ORGEVAL FC 11  
VIROFLAY USM 11  
VOISINS FC 11  
YVELINES-MONTFORT 11

#### +2 points : présence du représentant de l'éducateur

CARRIERES GRE AS 11  
MONTIGNY LE BX AS 11  
PLAISIROIS FO 12

#### Aucun point de bonus : aucun représentant pour l'équipe

CONFLANS FC 12  
FONTENAY FLEURY AS 11  
GUYANCOURT ES 12  
HOUDANAISE REGION FC 11  
LIMAY ALJ 11  
MANTOIS 78 FC 12  
MUREAUX OFC 11  
POISSY AS 12  
RAMBOUILLET FC 11  
VELIZY ASC 11

### U13

#### +5 points : Présence de l'éducateur déclaré

BAILLY NOISY SFC 1  
CARRIERES GRESILLONS AS 1  
CHATOU AS 1  
CHESNAY 78 FC 1  
ELANCOURT OSC 1  
FONTENAY FLEURY AS 1  
GUYANCOURT ES 2  
HOUDANAISE REGION FC 1  
MARLY LE ROI US 1  
MAUREPAS AS 1  
MONTESSON US 1  
MONTIGNY LE BX AS 1  
MUREAUX OFC 1  
RAMBOUILLET FC 1  
ROSNY CSM 1  
ST GERMAIN FC 1  
VELIZY ASC 1  
VERNEUIL ENTENTE FOOT 1  
VERSAILLES 78 FC 2  
VILLENES ORGEVAL FC 1  
VIROFLAY USM 1  
VOISINS FC 1  
YVELINES-MONTFORT 1

**+2 points : présence du représentant de l'éducateur**

BOUAFLE FLINS ES 1  
CONFLANS FC 2  
HOUILLES AC 2  
MANTOIS 78 FC 2  
PARIS SAINT GERMAIN FC 2  
PLAISIROIS FO 2  
SARTROUVILLE FC 1  
TRAPPES ES 2

**Aucun point de bonus : aucun représentant pour l'équipe**

CARRIERES S/S US 1  
LIMAY ALJ 2  
NEAUPHLE PONT. RC 1  
POISSY AS 2

## DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Commission du 15 octobre 2018

### FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

#### U10-U11 ESPOIR

1er rappel

Rencontres du 06/10/18

54582 : MANTOIS 78 FC 11 / PARIS SAINT GERMAIN FC 11  
54526 : MANTOIS 78 FC 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 1

#### U12-U13 ESPOIR

1er rappel

Rencontres du 06/10/18

53641 : PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / SARTROUVILLE FC 1

### FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

#### U12-U13 ESPOIR

Amende après rappel au club d'accueil : 10€  
(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 29/09/18

#### U12

53743 : MUREAUX OFC 11 / CARRIERES S-S US 11  
CARRIERES S/S US garde le bonus.

#### U13

53593 : MUREAUX OFC 1 / CARRIERES S-S US 1  
CARRIERES S/S US garde le bonus.

1er rappel

Rencontres du 06/10/18

#### U12

53715 : NEAUPHLE RC 78 11 / PARIS SAINT GERMAIN FC 12  
53729 : RAMBOUILLET FC 11 / HOUDANAISE REGION FC 11

#### U13

53596 : BAILLY NOISY SFC 1 / HOUILLES AC 2  
53625 : NEAUPHLE RC 78 1 / VELIZY ASC 1  
53641 : PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / SARTROUVILLE FC 1  
53655 : ROSNY CSM 1 / LIMAY ALJ 1

#### 53654 : MANTOIS 78 FC 2 / BOUAFLE FLINS ES 1

La Commission vous rappelle que seuls les scores des 8 meilleurs joueurs doivent être totalisés.

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

#### U7

1er rappel

Plateaux du 06/10/18

840103 à CHANTELOUP US (MEULAN CN, MEZIERES AJSL)  
850104 à COIGNERES (CLAYES S/BOIS, MAGNY- MONTFORT)  
850105 à CROISSY ( MESNIL LE ROI- LOUVECIENNE-VIROFLAY)  
850108 à HOUILLES AS ( CARRIERES S/S - TRIEL )  
850109 à CARRIERE GRESILLON ( HOUILLES AC - HOUILLES SO)  
850110 à MURREAUX ( VERNEUIL ENTENTE - GARGENVILLE°)  
850111 à AUBERGENVILLE (MANTES LA VILLE - HOUDANAISE)

#### U9

Amende après rappel au club d'accueil : 20€  
Plateaux du 29/09/18

870 105 : COIGNIERES FC (GAMBAIS, VESGRE, ABLIS)  
870 108 : CARRIERES GRE (HOUILLES AC)

#### U8-U9 ESPERANCE

Amende après rappel au club d'accueil : 20€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 29/09/18

#### Feuille de plateau récapitulative

005: FONTENAY FLEURY A.S.

#### Fiche Equipe

001 : BUC FOOT AO  
003 : VERSAILLES / MONTIGNY LE BX AS

#### CHALLENGE AUTOMNE U11

Amende après rappel au club d'accueil : 20€  
Plateaux du 29/09/18

003 : MANTES LA VILLE FC  
008 : TRAPPES ES  
020 : VERNEUIL ENTENTE FOOT  
023 : ST ARNOULT FC  
024 : COIGNIERES FC  
027 : CLAYES SOUS BOIS USM  
039 : CROISSY US  
042 : HOUDANAISE REGION FC

056 : MUREAUX OFC  
059 : PARIS SAINT GERMAIN FC

1er rappel

Plateaux du 06/10/18

202 MANTES USC  
203 LIMAY ALJ  
204 VAUXOISE ES  
207 ELANCOURT OSC  
208 VELIZY ASC  
210 MARLY LE ROI US  
211 CROISSY US  
214 MEZY/HARDRICOURT US  
216 VERSAILLES FC  
223 VALLEE 78 FC  
228 MONTFORT FC  
229 ST SAINT AFC  
231 AUBERGENVILLES FC  
232 MESNILS LE ROIS AS  
233 SARTROUVILLES FC  
240 PLASISIR FO  
243 TRAPPES ES  
249 POIGNY US  
256 CONLANS FC  
258 HOUDANAISE REGION FC  
260 PARIS ST GERMAIN FC

#### CHALLENGE AUTOMNE U13

Amende après rappel au club d'accueil : 20€  
Plateaux du 29/09/18

002 : ST GERMAIN FC  
003 : ACHERES CS  
009 : MANTOIS 78 FC 1  
010 : LIMAY ALJ  
013 : COIGNIERES FC  
014 : HOUDANAISE REGION FC  
022 : CROISSY US  
033 : TRAPPES ES

#### FESTIVAL FOOT U13

1er rappel

Tour 1 du 06/10/18

101 BAILLY NOISY SFC (MANTES LA VILE FC, CELLOIS CS, HOUILLES AC)  
103 HARDRICOURT /MEZY (ROSNY CSM, ETANG ST NOM ES, CELLOIS CS)  
107 MAISONS LAFFITTE FC (CROISSY US, MONTESSON US, MANTOIS 78 FC)

## ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U7

Rappel : La Commission vous informe que vous n'êtes pas amendé sur ces premières absences. Merci de vous inscrire plus précisément sur les prochaines dates.

Plateaux du 06/10/18

ECQUEVILLY ESC  
PORT MARLY CS  
ANDRESY FC  
BOUAFLE FLINS ES

### CHALLENGE AUTOMNE U11

Amende : 20€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 06/10/18

219 : VERNEUIL ENTENTE FOOT  
234 : LIMAY ALJ 4  
251 : FONTENAY ST PÈRE AS  
254 : AUTEUILLOIS AS  
255 : VILLENES ORGEVAL FC

Plateaux du 29/09/18

035 : MAGNANVILLE FC 4  
Suite aux courriers des 2 clubs (MAGNANVILLE + GARGENVILLE), la Commission annule l'amende infligée la semaine passée.

### FESTIVAL FOOT U13

Amende : 20€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Plateaux du 06/10/18

102 : ACHERES CS 2  
105 : VILLENES ORGEVAL FC 3  
112 : FEUCHEROLLES USA 1